

5628/120

Melle van der Borcht

tabl. ancien "Portement de croix"

Van Dyck? Rembrandt?

23 juin 1925

tabl. off. en vente par btourages
en 1919-1920.

M. Bouche

5628/120.
renvoi photo et 17.3.26

Renoyer
photo

Commission Administrative
du Musée Royal de Peinture
Bruxelles.

Messieurs,

Suivant le désir de Monsieur Wauters
j'avais fait parvenir la photographie d'un tableau
Religieux : Le portement de la croix. Entendu
que ces Messieurs n'ont pas pris en considération
un magnifique tableau, œuvre d'un maître
je leur prierais de bien vouloir me retourner
la photographie, le dit tableau me la réclamant
Et que. Messieurs, mes salutations
distinguées.

J. Estoury

25 R. Philippe le bon
Bruxelles.

Le 13. Mars 1926.

Bruxelles le 22 octobre 1925.

Monsieur,

Suite à votre lettre au Ministre des Beaux-Arts qui nous est communiquée par l'Administration, j'ai le regret de vous confirmer les décisions de la Commission directrice et administrative en 1919 et 1920 écartant deux tableaux attribués à Van Dyck (le Christ portant la croix et le Christ en croix avec la Vierge, St. Jean et la Madeleine) proposés par vous. Il n'entre pas dans les attributions du Musée de faire des expertises pour compte de particuliers; et l'examen de photographies suffit en général pour que notre collège se prononce sur l'opportunité qu'il y aurait à examiner l'œuvre elle-même ou à entamer des négociations. Aucun avis n'est formulé sur le bien fondé des attributions énoncées par le propriétaire.

Recevez, Monsieur, mes salutations très distinguées.

Le Conservateur-Adjoint,

Monsieur Fr. Estourgies
25 rue Philippe Le Bon Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION :
Beaux-Arts.

N°

I ANNEXE
I photo.

Bruxelles, le

19 OCT 1925

192

16, Boulevard de Waterloo.

De Brabant 25/10

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous communiquer, pour toutes
fins utiles la lettre ci-jointe de M. Esturger concer-
nant un tableau ancien qu'il croit être un Van Dyck.

Pour le Ministre:

M. Le Directeur Général.

Dashelet

BA



M. Lénart

Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts.

Monsieur le Ministre

L'article paru dans le soir
annonçant la découverte d'un Rubens.
me rappelle les démarches faites récemment
en faveur de Mademoiselle Standerborg
laquelle possède un Van Dyck. représentant
un portement de croix. Cette personne en
avait proposé l'achat pour le Musée, par
l'intervention de Monsieur H. Wauters, B^e
Bichoffheim. Ayant envoyé la photographie
suivant sa demande, il la retourne disant
que le tableau ne paraît pas convenir pour le
but désigné. N'en comprenant pas la signification
je l'en ai informé. Est-il possible que l'on
puisse juger de l'authenticité d'un tableau
par la photographie et que l'on fasse si peu

de cas de l'œuvre d'un grand maître.

Il serait regrettable que ce tableau resta dans l'oubli, car sans protection, je ne vois pas la possibilité de négocier de telles œuvres.

Je me permets de joindre la photographie et de vous faire remarquer que la croix qui se trouve au bas est l'emplacement d'une armoirie, avec armes de Philippe III et la famille Strauven. (en latin Stravus de Loz, du Limbourg).

Esperant, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien m'accorder votre appui, je vous prie de recevoir l'expression de ma haute considération.

J. Estourgeon

25 R. Philippe le bon.

Le 6 fév 1925.

Bruxelles, le 9 juillet 1928.

Mademoiselle,

Suite à votre lettre du 28 juin, voulez-vous avoir l'obligeance
de nous envoyer une photographie du tableau "Portement de croix" que vous
signalez à l'attention de la Société des amis des Musées Royaux ?

Agreez, mademoiselle, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur-adjoint,

Mademoiselle Van der Borcht,
artiste peintre,
25 rue Philippe le Bon,
BRUXELLES.

HENRI WAUTERS

26, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM

TELEGRAMMES : HENTERCIE-BRUXELLES

TELEPHONES : 119.29 ET 210.63

ADRESSE PRIVEE : 46, AVENUE JEANNE

TELEPHONE : 355.26

BRUXELLES, LE 7 Juillet 1925

Monsieur Pierre Bautier
Avenue Louise 549
Bruxelles

Mon cher Bautier ,

Je vous remets ci jointe une lettre qui m'a été adressée ,
je ne sais pour quelle raison ; elle me paraît un peu loufoque mais
puisque'elle concerne les Amis des musées , je me fais un devoir de
vous la faire parvenir .

Recevez , mon cher Bautier , l'expression de mes sentiments
les meilleurs .

Henri Wauters

Annexe.

Messieurs
Le Président
et Amis des Musées.

On m'a engagé à m'adresser
à vous, afin de vous faire connaître, un
beau tableau Ancien, que je possède, qui
n'est ni connu des Antiquaires, ni des ventes
publiques.

D'après certains connaisseurs, on
l'attribue à A. Van Dyck ou Rembrandt
ce dont je puis vous certifier, c'est qu'il est de
l'époque et peint par une main de maître.
Ce tableau représente : Le portement de Croix
et mesure 7.15 x 85.

Avant de chercher à le négocier ici
ou à l'étranger, j'ai tenu à vous le

renseigner, espérant qu'il vous intéressera
et le fera voir par quelqu'un de compétent.

Agréz, Messieurs, l'expression
de mes sentiments distingués.

Mlle

Ch. Van der Borcht

artiste peintre

25 rue Philippe le bon

Le 28 Juin 1923

Bruxelles

P.S. Le tableau porte une armorie
d'après certains renseignements ce
serait de Strassens de Loos, qui ne
figure pas dans les Archives du Royaume
on croit qu'elle existerait dans les
archives du Limbourg (Hollande)

Il nous était ami de St. Van Dyck.
et Rembrandt.

J'ose espérer Messieurs que la
Société voudra bien s'y intéresser.
Commercialement cette toile est fermée
et peut être exposée en tout lieu.

5324
72

28 mai

0

Monsieur,

En réponse à votre lettre contenant la photographie d'un tableau "Le Christ en Croix, avec la Vierge, St Jean et la Madeleine" attribué à Van Dyck et provenant prétendument de l'Eglise des Récollets à Lille, - j'ai le regret de vous informer qu'il n'entre pas dans les intentions de la Commission directrice et administrative du Musée Royal des Beaux-Arts de faire des expertises; elle se borne à délibérer au sujet des tableaux qui sont soumis à son examen, dans les locaux du Musée, en vue de leur acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur ESTOURGIE,
16 rue des Grands Carmes,
BRUXELLES.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 9 février 1916.

DOSSIER N° 1021.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance nouvelle de fr. 500.- (non compris les intérêts qui seront dus au moment du remboursement) à Monsieur le Chevalier Joseph de SAUVAGE, propriétaire à Annevoye-Rouillon, sur le montant de fr. 14000.- d'un bon de réquisition de deux voitures automobiles Nos 24184 et 13351 daté de Belgrade le 2-8-14, certifié par l'Administration communale d'Annevoie.

Ce bon se trouve en votre possession.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata du titre qui nous a été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

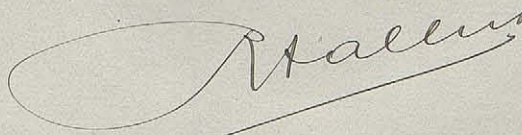
Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Messieurs,
avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

S^{te} Coop^{re} d'AVANCES & de PRÊTS
Le Gérant adjoint,

Au Ministère de la Guerre

Bureau des Réquisitions.



n'existe plus et que ce tableau
a disparu. probablement depuis
la révolution Française.

Vous espérer, Messieurs
que vous donnerez suite à
ma demande, cela m'encourage
des démarches à faire en France.

Avec mes remerciements
anticipés, agréés, Messieurs,
l'expression de ma haute considération.

J. B. L. Drouot

Rue des Graviers, Courbevoie
16

Commission Administrative
des Musées des Beaux Arts.

Je possède une toile
dont je joins la photographie
et que l'on assure être peinte
par Van Dyck.

Je me permets de vous prier
de bien vouloir m'envoyer un
experts. Ce tableau étant trop grand
pour l'envoyer et m'occasionnerait
trop de frais. Je prierais l'experts,
de ne pas tenir compte du
lavage et de la retouche du tableau.

et n'avoir en vue que l'oeuvre
réelle du maître. A l'arrivée
de cette toile se trouvant une étiquette
que malheureusement j'ai égarée
et sur laquelle elle était inscrite ce
qui suit: Tableau provenant
de l'Eglise des Recollets (Lille).
dont détails se trouvaient dans
la vie des peintres Flamands
et Hollandais. Tome II.

Chose intéressante. Le tableau
a été acheté chez les neveux d'un
curé après son décès. D'après
les renseignements d'un domestique
de la maison, cette toile provenait
de France. D'après certains détails
j'ai appris que l'Eglise des Recollets

Fr. ESTOURGIES
Antiquaire
15, rue de l'Etuve
Bruxelles

Bruxelles, le 29 mars 1919.

*envoyer à
vos risques et
périls*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que parmi les tableaux se trouvant dans mon magasin, se trouve une oeuvre attribuée à Van Dyck.

Supposant que cette oeuvre pourra intéresser la Commission des Beaux-Arts, je me permets de prier son bureau de vouloir bien déléguer un de ses membres en vue d'en faire l'examen.

Dans l'espoir d'être honorée de cette visite, je vous prie, Messieurs, de vouloir agréer l'hommage de mes sentiments de très haute considération.

A Messieurs les Président
et Membres de la Commission des Beaux-Arts,
Bruxelles.

Fr. Estourgies